



Réunion du : 19 octobre 2020

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

Membres Présents :

MMES FILLON (visio), SALESSE et MEYNIEL(visio), MM. LOUBEYRE, DUFOUR, IMBERT, BELARD, PARRO, MAGNANT, GAUZINS, MAZE, POTEL, RIGAL, SOW(visio), AUBERT(téléphone), CHEVALIER, COMBE(visio)

.

Excusés :

M RAMBAUD

Assistent à la séance :

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, Conseiller Technique PPF CANTAL

M. MERLE, employé district

M. VANTAL, secrétaire administratif

Cette réunion extraordinaire du comité directeur a été provoquée suite à l'arrêté préfectoral publié le 17 octobre 2020 concernant en partie l'interdiction des vestiaires sportifs et des buvettes dans les installations sportives.

Situation sanitaire :

Prise de parole du Président T. CHARBONNEL qui rappelle les décisions préfectorales prises ce week-end avec notamment la fermeture des vestiaires et des buvettes dans les installations sportives. Il rappelle la situation dans les autres districts et au niveau de la Ligue.

Trois perspectives se dégagent :

- Arrêter l'ensemble des compétitions
- Poursuivre l'activité sans vestiaires
- faire un sondage rapide auprès des clubs afin d'avoir la tendance de nos clubs sur la poursuite ou non de l'activité.

Un tour de table des membres du Comité Directeur est fait où chacun donne son point de vue.

Le point de vue du Docteur RAMBAUD de ne pas arrêter (car pour lui, Il ne faut pas priver les jeunes et les gens d'activité, le risque est de développer d'autres pathologies), est évoqué.

Après cette discussion, le président demande un vote sur le choix de consulter les clubs :

Le comité directeur ne souhaite pas consulter les clubs pour diverses raisons (risque de pourcentage très serré entre la poursuite des activités ou non; pas forcément les bons interlocuteurs qui répondront au sondage; délais trop court pour répondre....). Cette décision a été prise à l'unanimité moins une voix.

Par conséquent, le président demande un vote sur la poursuite ou non de l'activité sans vestiaires :

Décision vote :

Arrêt de la compétition jusqu'au 14 novembre : 4 voix

Vote pour continuer la compétition : 14 voix

Abstentions : 0

L'activité se poursuivra avec l'application du règlement COVID existant.

Il a été décidé aussi de prendre contact avec les services préfectoraux pour proposer un protocole plus resserré afin de pouvoir bénéficier des vestiaires à nouveau

Le Président,
T. CHARBONNEL
Le Secrétaire Administratif
C. VANTAL